

Cochez la formation choisie :

Préparation écrite et orale

Préparation orale

Photo
obligatoire

“ Etat civil

Madame Monsieur

Nom d'usage (épouse) : Nom de jeune fille :

Prénom : Age : Date de naissance : __/__/____

Lieu de naissance : Pays : Ville (et département) :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : _____ Ville :

Téléphone : _____ E-mail :

Dernier diplôme obtenu :

Niveau d'études :

Avez-vous déjà passé le concours d'Aide-soignant(e) ? Oui Non

Si oui, en quelle année ? Dans quelle école ?

Avez-vous déjà été inscrit(e) à une préparation au concours ? Oui Non

“ Contenu du dossier d'inscription

- Le bulletin d'inscription avec une photo collée
- CV
- L'attestation de prise en charge ci-jointe dûment remplie
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité ou de séjour ou passeport en cours de validité
- Photocopie du dernier diplôme obtenu

Cette inscription n'est valable que pour la préparation, pensez à vous inscrire au concours (inscriptions au concours du 22 mai au 6 septembre 2018).

Document à retourner au Pôle Formation Santé :

Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon 69009 LYON
Tél. : 04 37 46 18 47 - Fax : 04 78 89 67 25 - www.poleformation-sante.fr



Attestation de prise en charge des frais de la formation

Cochez la formation choisie :

Préparation écrite et orale

Tarifs :

- Employeur : 1176 €

- Individuel : 1029 €

Préparation orale

Tarifs :

- Employeur : 378 €

- Individuel : 308 €

Le stagiaire

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : _____ Ville :

Téléphone : _____

Attestation de prise en charge employeur et autre	<p>Etablissement :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code Postal : _____ Ville :</p> <p>Téléphone : _____</p> <p>Je soussigné(e) agissant en qualité de m'engage par la présente à prendre en charge les frais de cette formation, d'un montant de</p> <p><input type="checkbox"/> Paiement direct par l'entreprise <input type="checkbox"/> Subrogation par OPCA Précisez l'OPCA :</p> <p><i>Pour toute prise en charge totale ou partielle par un organisme financeur, nous faire parvenir son contrat de prestation de service. Le montant non pris en charge sera réglé par le signataire de la présente offre.</i></p> <p>A Le</p> <p>Signature et cachet</p>
Attestation de prise en charge individuelle	<p>Je soussigné(e) m'engage par la présente à prendre en charge les frais de cette formation, d'un montant de</p> <p>A Le</p> <p>Signature</p>



PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE EN IFAS

CONTEXTE

L'admission en formation conduisant au diplôme d'état d'aide soignant est subordonnée à la réussite à des épreuves de sélection.

Les épreuves de sélection comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

MODALITES DES EPREUVES DU CONCOURS

Le concours d'entrée se déroule en deux étapes.

- ✚ **Une épreuve écrite** de culture générale en lien avec le domaine sanitaire et social. Elle comprend 2 parties :

- 1ère partie

Le candidat doit, à partir d'un texte de culture générale d'une page maximum et portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social dégager les idées principales du texte, commenter les aspects essentiels sur la base de 2 questions

Cette partie a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

- 2ème partie

Une série de 10 questions à réponse courte : 5 questions de biologie humaine, 3 questions portant sur les opérations numériques de base, 2 questions d'exercices mathématique de conversion

Cette partie a pour objet de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques.

- ✚ **Une épreuve orale** qui se divise en deux parties :

- Présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale ainsi que les aptitudes à suivre la formation.
- Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide soignant. Cette partie vise à évaluer la motivation du candidat.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation le candidat sera capable de :

- Restituer des connaissances d'ordre technique (biologie, mathématique) ou générale (culture sanitaire et sociale)
- Maîtriser les méthodologies spécifiques de l'épreuve écrite et orale (capacité d'expression écrite et orale, de compréhension, de réflexion et d'analyse)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Pôle Formation Santé organise deux rentrées, en septembre et en janvier. Une préparation au concours est mise en place pour chacune des deux rentrées.

La préparation à l'épreuve écrite est organisée sur 10 journées

- Module mathématique
- Module biologie
- Module culture générale français

La préparation à l'épreuve orale se déroule sur 4 jours

- Thèmes sanitaires et sociaux
- Connaissance du métier
- Connaissance de soi et projet professionnel
- Simulation à l'oral

LE PUBLIC

Sont dispensés de l'épreuve écrite :

- Les candidats titulaire d'un diplôme homologué **niveau IV** délivré en France
- Les candidats titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire ou social **niveau V** délivré en France
- Les candidats titulaires d'un diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaire dans le pays où il a été obtenu
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'état infirmier et n'ayant pas été admis en 2^e année

Tous les candidats ne rentrant pas dans ce cadre devront préparer et passer les épreuves écrites.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

Les candidats dispensés de l'épreuve écrite devront passer l'épreuve orale d'admission.

LE LIEU

Pôle Formation Santé : Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon 69009 LYON

LES OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés (exposés, lecture et analyse d'articles de presse)
- Mise en situation
- Exercices pratiques et examens blancs
- Analyse de la pratique

Support : photocopies, film, revue de presse, power point, journal de bord.

L'EVALUATION

L'évaluation est partie intégrante de tout processus de formation.

Il s'agira de mesurer les effets quantitatifs et qualitatifs de la formation.

L'évaluation devra se faire à deux niveaux :

- individuel, sur l'acquisition et l'utilisation des connaissances sous forme de test, exercices formatifs à la fin de chaque séquence.
- collectif, sur les modifications et réajustements des pratiques

Un bilan oral sera fait par le formateur à la fin de chaque session de formation.

Ce bilan permettra d'évaluer :

La logistique

Le contenu, le déroulement de la formation, l'atteinte des objectifs, la qualité des apports, les méthodes pédagogiques.

FICHE PROGRAMME

Préparation écrite		70h
Module mathématique	Opérations numériques de base Exercices mathématiques de conversion Résolution de problèmes	14h
Module français	Méthodologie de la lecture attentive, de la synthèse Méthodologie du commentaire de texte et de l'analyse Méthodologie de la rédaction Apport de connaissances sur les thèmes sanitaires et sociaux prioritaires	28h
Module biologie	Anatomie-physiologie des appareils du corps humain Terminologie Notion de nutrition	28h
Préparation orale		28h
- Connaissance du métier aide-soignant et des secteurs d'activité - Connaissance de la formation		7heures
- Connaissance de soi et élaboration du projet professionnel - Méthodologie de l'entretien		7 heures
- Les grands thèmes sanitaires et sociaux prioritaires		14 heures

CALENDRIER DE LA PREPARATION AU CONCOURS - RENTREE JANVIER 2019

PREPARATION ECRITE	
DATES	MODULES
17 mai 2018	Biologie
22 mai 2018	Biologie
24 mai 2018	Français culture sanitaire et sociale
31 mai 2018	Français maths
14 juin 2018	Biologie maths
15 juin 2018	Biologie Français
20 juin 2018	Biologie maths
3 juillet 2018	Biologie Français
4 juillet 2018	Biologie Français
5 juillet 2018	Devoir blanc bilan

PREPARATION ORALE	
DATES	THEME
4 sept 2018	Culture générale
5 sept 2018	Culture générale
6 sept 2018	Le projet professionnel connaissance de soi
7 sept 2018	Le métier - la formation Simulation oral bilan

Horaire : 8h30- 12h – 13h- 16h30